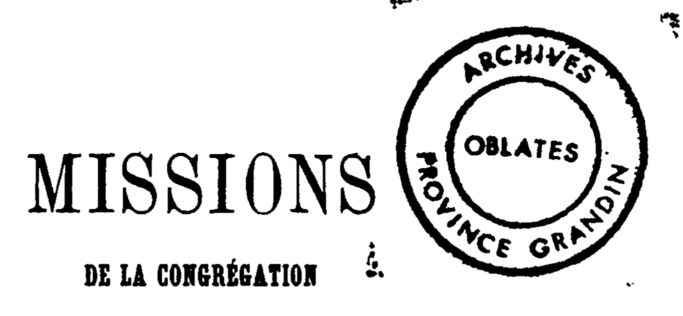


MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 102. — Juin 1888

MISSIONS ÉTRANGÈRES

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

EXTRAIT D'UN RAPPORT LU PAR Mgr GRANDIN
AU CHAPITRE GÉNÉRAL.

Cet extrait n'est que la moitié du rapport de Mgr l'évêque de Saint-Albert. Il ne touche qu'aux questions historiques, et a été publié par les *Annales de la Propagation de la Foi*, numéro de mars 1888. C'est là que nous le prenons, pour en orner nos propres Annales. Le reste du rapport est gardé précieusement dans nos archives, comme les rapports des autres vicariats, où les questions administratives sont d'ordinaire mêlées aux questions historiques.

Rome, mai 1887.

Transformations politiques. — Depuis trois ans, il s'est passé bien des choses extraordinaires dans mon diocèse de Saint-Albert. Notre vie, autrefois si tranquille et si monotone, est devenue très agitée et nous avons dû assister à des événements bien tragiques. La partie sud

et ouest du trop vaste champ qui m'a été confié, c'est-à-dire toute la partie colonisable, n'est plus ce qu'elle était il y a dix ans. L'élément civilisé est devenu l'élément important par son influence, comme il le sera bientôt par le nombre. Les sauvages disparaîtront par la mort. Quant aux métis, s'ils peuvent résister, ils devront se confondre avec les nouveaux venus.

Ce changement de population a nécessairement modifié notre position, en l'améliorant sous certains rapports, mais aussi en augmentant considérablement nos difficultés. Il y a quinze ans, par exemple, il était difficile de donner aux naturels du pays l'idée d'une ville. Aujourd'hui il s'en trouve six dans le seul diocèse de Saint-Albert. Bien qu'assez modestes par le chiffre de leurs habitants, ces villes ont pourtant de l'importance par les affaires qui s'y font. Il se publie, dans chacune d'elles, un ou plusieurs journaux; on y trouve invariablement banques, temples de différentes sectes, loges de francs maçons ou d'orangistes, et l'Église catholique ne vient généralement qu'en dernier lieu, et encore n'est-elle le plus souvent représentée que par une maison-chapelle, où le missionnaire fait sa cuisine et tient lui-même son ménage le moins mal qu'il peut. Outre ces villes, d'une importance relative, d'autres sont inférieures en nombre et en affaires, mais non en aspirations; dans quelques années peut-être, elles surpasseront leurs aînées. Tout dernièrement, dans ma visite du district de Calgary, j'ai trouvé Lethbridge, véritable ville aujourd'hui, où résident au moins cinq cents catholiques, tandis que je croyais n'y rencontrer que quelques ouvriers et une cinquantaine de catholiques.

Les habitants. — Cependant ces petits centres sont principalement habités par des protestants de différentes dénominations ou par des hommes sans convictions reli-

gieuses. Les catholiques n'y forment qu'une faible minorité, et, à part quelques heureuses exceptions, ils sont fort indifférents; leur foi est bien affaiblie, si toutefois elle n'est pas morte. Beaucoup de ces étrangers n'ont d'autre ambition que de refaire une fortune perdue ou de retrouver un honneur compromis. Avec de pareils éléments, nous souffrons moins physiquement qu'avec les sauvages, mais je ne voudrais pas assurer que nous y trouvons plus de consolations.

Les métis se sont aussi multipliés dans le diocèse de Saint-Albert par suite de leur émigration du Manitoba. Les métis, toujours si bons chrétiens, ont grandement souffert des changements arrivés dans leur pays. Ils n'étaient pas assez préparés à cette civilisation qui tout à coup est venue fondre sur eux. Ceux surtout que la misère conduit dans les nouvelles villes y perdent souvent la crainte de Dieu et s'y abandonnent au vice. Le commerce des blancs est pour quelques-uns presque aussi fatal qu'aux sauvages. Ils se conservent dans les localités où ils sont ensemble, où ils ont leur église et leur prêtre. Cependant la politique leur a fait grand tort, et, je n'en puis douter, les élections seront pour eux une source inépuisable de désordres. Ils sont travaillés par des meneurs qui, pour mieux réussir dans leurs fins, les éloignent du prêtre, de l'Église et du bon Dieu. Je pourrais dire que c'est là toute l'explication de la guerre civile dont nous éprouverons longtemps encore les pernicieux effets. Cependant, le gros de la nation est resté bon et les métis de Saint-Albert surtout nous donnent toujours de grandes consolations.

Pour ce qui est des sauvages, ils sont loin de se multiplier. Je les diviserai en deux classes différentes, ceux qui ont accepté le traité avec le gouvernement et ceux qui n'ont aucun traité avec lui.

1° Le gouvernement, après avoir acheté le pays des sauvages, a assigné à chaque tribu des terres particulières sous le nom de Réserves. Nous avions espéré que ce système favoriserait les missions en mettant un terme à l'instabilité des sauvages. Malheureusement, il en a été tout autrement. Bien que le gouvernement lui-même soit assez libéral, nous avons pu nous convaincre qu'un trop grand nombre de ses agents sont tout le contraire. Pour des motifs inavouables et bien connus de nous, ils ont éloigné les sauvages de plusieurs de nos établissements et ont, par là même, rendu ces établissements aussi inutiles que s'ils les avaient réduits en cendres. Outre la perte énorme que nous avons éprouvée par suite de ces menées, nous avons été un peu découragés et nous n'osions plus entreprendre de nouvelles fondations. Heureusement que le premier ministre de notre gouvernement fédéral a fait droit à mes justes plaintes, et m'a promis *par écrit* que ces faits ne se renouvelleraient plus.

Les sauvages qui habitent la partie colonisable de mon diocèse ont toujours été bien plus difficiles à convertir que les autres. Cependant nous avons parmi les Cris d'excellents chrétiens; ils sont d'autant plus admirables qu'étant mêlés aux païens et aux protestants, ils ont besoin de plus de courage et d'énergie. Pauvres sauvages! Que ne pouvons-nous les soustraire à leur triste sort! Mais il n'y a pas de remède. Le buffalo, qui hier encore faisait leur richesse, a entièrement disparu. A la place de cette viande saine et abondante, le sauvage n'a trop souvent qu'une nourriture malsaine et insuffisante. A la pauvreté matérielle se joint trop souvent, maintenant surtout, la corruption morale. Voilà les causes des maladies, qui, tous les ans, déciment nos Indiens et qui préparent la destruction des naturels du pays.

Nous retarderions cette destruction en convertissant et en formant peu à peu les sauvages à la vie civilisée ; mais, pour cela, le dévouement n'est pas suffisant. Il nous faudrait dix fois plus de ressources que nous n'en avons. Nous ne pouvons guère faire autre chose, vu notre trop grande pauvreté, que de les aider à bien mourir. Nous nous estimons heureux de pouvoir les envoyer au ciel et je crains même que nous n'ayons pas cette consolation avec les Pieds-Noirs, une des nations les plus nombreuses de mon diocèse; car ces sauvages semblent plus que tous les autres éloignés du royaume des cieux. Vivant campés sur la ligne internationale, entre les États-Unis et le Canada, ils seraient par là même plus dangereux en cas de guerre. Pour ne pas les exposer à la tentation de se révolter, le gouvernement pourvoit en abondance à leurs besoins, parfois même à leurs caprices.

Malheureusement ces largesses tournent au détriment de ces malheureux. Ils comprennent qu'on les craint, et deviennent exigeants, et l'oisiveté dans laquelle ils croupissent est là, plus qu'ailleurs peut-être, la mère de tous les vices. Jugez quelle doit être leur démoralisation! Ce peuple mérite le reproche de l'apôtre : « Leur Dieu, c'est leur ventre. » Jusqu'à ce jour, nous n'avons pu baptiser que leurs petits enfants et quelques adultes mourants. Nous espérions qu'en soignant ceux de ces enfants qui survivent, nous arriverions peu à peu à convertir la nation; mais, hélas! nous ne pouvons pas dire que nous ayons réussi. Aussi avons-nous été sur le point de secouer la poussière de nos pieds pour nous transporter ailleurs, et nous l'aurions fait, si les Pères qui se dévouent à cette œuvre ingrate, n'avaient demandé grâce pour les coupables. Nous avons donc construit deux établissements pour ces Pieds-Noirs; mais je compte incomparablement

plus sur les prières que sur les moyens purement humains.

2° Venons maintenant aux sauvages qui n'ont fait aucun traité avec le gouvernement. Ces sauvages habitent la partie la plus pauvre de mon diocèse, un pays sans avenir où toute colonisation est impossible. Le gouvernement n'a pas réclamé les terres inhospitalières de ces pauvres Indiens. C'est à leur position presque inabordable qu'ils doivent d'avoir échappé aux abus de la civilisation. S'ils ont souffert du contact des blancs, ce n'a été qu'une conséquence inévitable de la liberté du commerce. Aussi peut-on dire avec bonheur que ces sauvages, les Montagnais surtout, sont aujourd'hui non seulement chrétiens, mais christianisés.

Ce travail s'est fait lentement. Il a fallu que plusieurs générations disparussent pour que les effets de l'éducation païenne disparussent aussi. Le missionnaire, plus sensible à ses rudes travaux qu'à ses succès toujours trop lents pour son zèle, s'en aperçoit à peine ; mais moi, qui visite nos missions de temps en temps, j'ai la consolation de constater chaque fois les progrès de la religion et de la vraie civilisation. Qu'il me suffise de dire, pour faire comprendre ce que j'avance, que ces sauvages, naguère encore adonnés aux plus dégradantes superstitions, ignorant même la charité mutuelle (*sine affectione*), abandonnant ou tuant leurs enfants, leurs vieillards, leurs malades ou leurs infirmes ; qui traitaient la femme comme un vil animal, comme la propriété de l'homme, ces sauvages sont aujourd'hui d'autres hommes ; ils sont bons et très bons chrétiens. Ils vivent si bien que je puis ajouter que, dans toute ma vie de missionnaire, et elle a été de trente-trois ans, je n'ai pas connaissance qu'un seul ait commis une faute pour laquelle il eût pu être condamné, en France, à six mois de prison. C'est d'autant plus étonnant

que, dans cette partie de mon diocèse, ils n'ont à redouter ni les gendarmes, ni la prison, ni l'échafaud. La crainte de Dieu et de ses jugements suffit pour les maintenir dans le devoir. Cela ne veut pas dire qu'ils soient parfaits sous tous les rapports; nous en faisons de bons chrétiens, mais pas toujours des chrétiens aimables. Le missionnaire a besoin de bien aimer le bon Dieu pour les supporter; mais au moins ses sacrifices ne sont pas sans d'heureux résultats.

Outre les Montagnais, il y a aussi, dans cette partie de mon vicariat, les Cris des bois. Bien que superstitieux comme leurs frères de la plaine, ils sont cependant plus faciles à convertir. Nous avons à l'Ile-à-la-Crosse environ trois cents de ces sauvages qui ne le cèdent pas aux Montagnais en ferveur et en honneur. Dans l'immense district du Cumberland, nous avons d'autres Cris connus sous le nom de *Maskégons*. Presque toute cette tribu avait tant hâte d'embrasser *la prière*, qu'à défaut de mieux, elle s'est donnée aux ministres protestants qui se sont présentés les premiers. Le R. P. Bonald a pu naguère faire connaissance avec ces prétendus protestants. Ils n'ont eu besoin que de le voir pour comprendre la vérité; ils sont venus à lui avec une simplicité, une docilité admirables, et sont aujourd'hui de ses meilleurs chrétiens.

Je regrette bien que le manque de sujets et d'argent nous ait mis dans la nécessité d'abandonner provisoirement le poste du Cumberland. Cet immense district est, on peut le dire, le boulevard du protestantisme dans cette partie du diocèse. Malheureusement la population est disséminée en petits groupes très espacés. Pour les évangéliser, il faut faire de longs, pénibles et coûteux voyages. Cette vie errante, qui, pour un temps, a ses charmes, perd vite de sa poésie et s'impose comme une

dure nécessité dans ces pays arides. Si au moins mes pauvres missionnaires pouvaient facilement communiquer avec leur évêque ! Mais non, il m'est plus difficile de me rendre dans certaines de mes missions que d'aller à Paris ou à Rome.

Je puis ajouter que cette nation des Cris, tant ceux du bois que ceux de la plaine, me semble aujourd'hui on ne peut mieux disposée pour notre sainte religion. La guerre qui nous a tant affligés, a eu le bon résultat de faire comprendre aux sauvages que le prêtre catholique est leur meilleur ami. N'oublions pas non plus que le sang des martyrs est encore une semence de chrétiens. La conversion et la mort édifiante des barbares qui ont massacré les deux chers Pères FAFARD et MARCHAND en sont une preuve évidente.

Obstacles. — Malheureusement, les protestants profitent des bonnes dispositions des sauvages pour les perdre. Les ministres de toutes les sectes sont d'autant plus nombreux qu'ils ne risquent plus d'être scalpés. L'espérance de se faire une position, à eux et à leurs enfants, est un grand encouragement à leur zèle. Les sauvages d'une réserve qui étaient, pour ainsi dire, catholiques avant d'être chrétiens, qui faisaient baptiser leurs enfants par le prêtre de passage, en attendant que je pusse leur donner un missionnaire à demeure ; ces sauvages, dis-je, fatigués d'attendre un prêtre catholique, ont accepté les offres d'un ministre protestant, et aujourd'hui il est plus difficile de les ramener à nous que de convertir des infidèles.

Outre le désir de se faire instruire de notre sainte religion que les ministres tournent contre nous et contre les sauvages eux-mêmes, il y a encore, chez ces derniers, l'ambition de faire apprendre l'anglais à leurs enfants. Le gouvernement les presse pour cela, et tout naturelle-

ment les sauvages nous demandent des écoles anglaises. Plusieurs de nos Pères remplissent eux-mêmes le modeste rôle d'instituteurs et reçoivent, à ce titre, un salaire du gouvernement, ce qui les aide à supporter les frais de leur mission. Pour avoir droit à cette rétribution ou plutôt pour faire honneur à la religion, les professeurs sont tenus à la résidence et à un certain nombre d'heures de classe par jour. Le missionnaire est ainsi dans l'impossibilité de visiter ses chrétiens des autres réserves.

Ce n'est pas tout. Là même où il n'y a pas de prêtre, car nous ne pouvons pas en mettre sur toutes les réserves, on demande des maîtres d'école. Si nous tardons trop à faire droit aux prières des sauvages, nous les exposons à recourir à un ministre protestant. Or, le gouvernement ne donne que 300 piastres (environ 1 500 francs) par an. Personne ne consentira, à ce prix, à aller vivre chez les sauvages; il nous faut donc doubler et tripler la somme allouée.

Ainsi aujourd'hui nous avons deux instituteurs que nous payons 30 piastres (150 francs) par mois, sans compter la nourriture qui vaut autant. Voilà donc en réalité 600 francs par mois qu'il nous faut donner à deux instituteurs seulement, et nous ne sommes pas sûrs de pouvoir les garder à ce prix. Profitant de nos difficultés, les différentes sectes protestantes en placent un peu partout. Ces instituteurs ne sont autre chose que des *apprentis ministres* qui termineront d'autant plus vite leur apprentissage qu'ils déploieront plus de zèle. Tout à coup, nous apprenons en effet, que tel magister est *révérend* et que sa classe est devenue un temple.

Consolations. — Après vous avoir parlé de nos difficultés, il faut bien dire quelque chose de nos consolations, car le bon Dieu nous en ménage parfois, pour nous soutenir dans nos tribulations. La principale, c'est

que, malgré toutes nos misères, le bien se fait, le règne de Dieu s'étend et se solidifie.

Comme je l'ai dit au commencement de ce rapport, la population civilisée, d'origine anglaise surtout, se multiplie de plus en plus dans la partie colonisable du diocèse de Saint-Albert ; il nous faut donc des écoles anglaises, et les dévouées Sœurs grises de Montréal ne peuvent suffire à tout. Sur leur demande même, je m'adressai à différentes Congrégations religieuses et, après bien des refus, à la Congrégation des Fidèles Compagnes de Jésus dont la maison mère est à Sainte-Anne d'Auray. Je connaissais à peine ces dames et je craignais un nouveau refus. Quels ne furent pas notre bonheur et notre reconnaissance en recevant cette réponse magnifique dans sa simplicité : « Monseigneur, il s'agit de sacrifices, *j'accepte.* »

Ces dignes religieuses possèdent aujourd'hui, dans le diocèse de Saint-Albert, deux établissements où elles se dévouent avec la plus grande abnégation et le succès le plus complet. Aucune école protestante ne peut lutter avec elles ; j'ajoute même que ce sont les protestants qui les soutiennent, car, parmi eux surtout, se trouvent des riches qui peuvent payer des pensions. En ce moment elles comptent au nombre de leurs élèves, à Prince-Albert, deux enfants de l'évêque protestant de Saskatchewan décédé il y a quelques mois.

Enfin je ne dois pas omettre la principale de nos consolations. Elle me vient de mes frères qui non seulement supportent mes défauts avec charité, mais me témoignent en toutes circonstances le plus grand respect, la plus grande confiance.

Tous assurément nous sommes riches en imperfections. Je crois cependant que tous nous avons bonne volonté ; tous nous voulons le bien, et, malgré toutes nos misères,

nous le faisons, ce qui est pour moi la preuve évidente que Dieu est avec nous.

Comme évêque, je ne puis terminer, sans remercier notre chère Congrégation de ce qu'elle a fait pour nous venir en aide. Permettez-moi de remercier aussi ces dignes Filles de la charité, de Montréal, qui, depuis tant d'années, se sont associées à notre vie de sacrifices, soignent nos malades et élèvent nos jeunes sauvages avec un dévouement tel que leurs mères ne pourraient le surpasser. Enfin les Fidèles Compagnes de Jésus ont aussi droit à la reconnaissance du missionnaire et surtout de l'évêque de Saint-Albert. Je ne puis me taire sur ce que nous devons à l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; sans son secours, notre zèle et notre dévouement seraient absolument inutiles; tous les associés, et surtout les directeurs de cette belle Association, ont donc une grande part dans l'extension du règne de Dieu dans nos contrées. Je ne puis moins faire que de leur envoyer ici un juste tribut d'hommages et de reconnaissance.

DISTRICT DE CALGARY.

LETTRE DU R. P. LEDUC.

Calgary, le 31 décembre 1887.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE DE L'HERMITE,

Le district de Calgary comprend la partie sud de l'immense diocèse de Saint-Albert et s'étend de l'est à l'ouest depuis l'Assiniboia jusqu'au sommet des montagnes Rocheuses, et du nord au sud, depuis la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, jusqu'à la frontière des États-Unis : soit une superficie de 28 000 milles environ.

Nous sommes actuellement huit Pères Oblats dans ce vaste district et, cependant, nous sommes dans l'impossi-